



Qualité de ville  
Qualité de vie



# N°36

# AU FIL DE NOEUX

## Noeux-les-Mines, l'attractive !

Mairie de Noeux-les-Mines - 101 rue Nationale - 03.21.61.38.00 - fax : 03.21.26.84.08 - [www.noeux-les-mines.fr](http://www.noeux-les-mines.fr)  
Au fil de Noeux n°36 - tirage 6 000 ex. - Directeur de la publication : Serge Marcellak Rédaction et mise en page : La commission communication, David Habourdin.  
Conception et mise en page : Claire Mantel, Pierre-Olivier Lesur. Photos : service communication de la Ville de Noeux-les-Mines.  
Impression : Imprimerie Caloone - Déposé à l'imprimerie le : 10/11/2020 - Papier recyclable. Distribution : ESAT, La Poste.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Conformément à la loi informatique et libertés, vous avez le droit de d'exercer votre droit d'accès à vos données ou votre opposition, en nous contactant : [dpo@noeux-les-mines.fr](mailto:dpo@noeux-les-mines.fr)



Nouvelle application  
mobile et tablette pour être  
au cœur de votre ville

## Sommaire

- P.3 **Edito**
- P.4-5-6 **Votre conseil municipal**
- P.7-8 **Continuité des services**
- P.9-10 **Les travaux**
- P.11-12 **Ville durable et cadre de vie**
- P.13 **Nouveau service de proximité**
- P.14-15 **Notre jeunesse**
- P.16-17 **Dynamisme de nos associations**
- P.18 **Cérémonies patriotiques**
- P.19-20 **Infos pratiques et légales**
- P.21 **Développement économique Finances**
- P.22-23 **État civil**
- P.24 **Remerciements**

**ma Ville connectée**

Consultez les **actualités** et l'**agenda** de votre ville !

Accédez directement aux **démarches administratives** !

Soyez alertés par **notifications ou SMS** !

Retrouvez l'ensemble des **commerces, associations** et autres **services** !

Pour télécharger l'application, rendez-vous sur le **Play Store** (appareils Android) ou l'**App Store** (appareils Apple) ou scanner le QR Code ci-contre.

DISPONIBLE SUR **Google Play** | Téléchargez dans **l'App Store**

**En service très prochainement !**



Sylvie DOMART

« Nous travaillons ardemment à élargir et parfaire l'accès aux informations communales. La nouvelle application pour smartphones et tablettes viendra très rapidement compléter notre site Internet en cours de refonte et notre Fil de Nœux repensé. Les modalités pour son installation vous seront prochainement communiquées. »



# Edito

N°36

## Amies Nœuxoises, amis Nœuxois, chers concitoyens

Je vous propose un édito pour ce nouveau numéro du Fil de Nœux sous le signe des remerciements !



Le 13 mars, je suspendais notre campagne pour me consacrer exclusivement sur les mesures à conforter pour limiter la propagation du Coronavirus, organiser au mieux les services et répondre ainsi à vos attentes et questions légitimes. Le premier dispositif mis en place à l'occasion du premier tour des élections municipales a permis qu'il se déroule dans le respect de toutes les recommandations des gestes barrières et de distanciation physique, pour votre sécurité.

Ce 15 mars vous nous avez majoritairement renouvelé votre confiance. Je tiens « enfin » aujourd'hui à vous en remercier solennellement.

« Enfin », parce que dès le lendemain l'annonce du Grand Confinement était faite. Cette mesure totalement inédite, a profondément modifié nos habitudes, nos façons de faire.

Il nous a fallu immédiatement nous adapter et nous concentrer sur les priorités pour agir efficacement dans l'urgence sur « l'essentiel ».

Cette crise sanitaire a mis en exergue le rôle indispensable des services publics mais aussi pointé l'enjeu de la communication. Cette dernière ne s'est pas faite comme à l'accoutumée, tant sur le fond que sur la forme. Le Fil de Nœux a été provisoirement délaissé pour laisser place à d'autres supports plus adaptés au contexte. Les différents canaux utilisés (téléphone, papier toutes boîtes, site Internet) ont permis le maintien du lien, le soutien des personnes fragilisées, la distribution des attestations de déplacement, des masques, l'information sur l'adaptation des services municipaux rapidement remis en place, « sans laisser personne de côté », fidèles à nos engagements.

Je remercie l'ensemble des personnes pour leurs nombreux témoignages de sympathie et de gratitude adressés aux élus et à nos agents municipaux pendant le confinement.

Je tiens également à adresser des remerciements appuyés à mon équipe municipale, à nos agents municipaux du service d'aide à domicile, à nos chefs d'établissements et enseignants, à nos commerçants, à nos dirigeants associatifs et bénévoles, et à vous toutes et tous qui par votre attitude solidaire et responsable participez à limiter la propagation de ce virus.

Comptez sur nous pour continuer à nous moderniser, à nous questionner sans cesse pour améliorer notre qualité de vie et notre qualité de ville !

Dans l'attente de vous rencontrer, continuez à prendre soin de vous et de votre entourage !

Votre Maire,  
Serge Marcellak



# == Votre conseil municipal ==

## MANDAT 2020/ 2026

Liste majoritaire «Tous ensemble pour mieux vivre à  
Noeux» 30 élus

### Maire



Serge  
MARCELLAK

### Adjoint(e)s



Jacques SWITALSKI

Adjoint chargé de l'urbanisme, de l'environnement, des éco-quartiers, de l'Agenda 21, des espaces verts, de la biodiversité, de l'action économique, de la prévention de la délinquance et de la démocratie participative

Conseiller communautaire



Karine GAUTHIER

Adjointe chargée de la santé, de la solidarité, du handicap et de l'accessibilité

Conseillère communautaire



Chantal URBANSKI

Adjointe chargée de la culture, des fêtes, de l'événementiel, de la gestion du calendrier des fêtes, des maisons fleuries, des cimetières



Francis NOREL

Adjoint chargé des finances, du budget, de l'action économique en direction des entreprises

Conseiller communautaire



Janine PROOT

Adjointe chargée des affaires sociales, du CCAS, du 3ème âge, du Logement

Conseillère communautaire



André HOBERG

Adjoint chargé des travaux, de la signalétique, de l'opération permis pour un emploi



Sylvie DOMART

Adjointe chargée des sports, des nouvelles technologies de la communication et de l'information



Dominique BLONDEL

Adjoint chargé des affaires scolaires, de la restauration scolaire, des classes de découvertes et de l'extrascolaire



Céline GODART

Adjointe chargée des accueils de loisirs, de la petite enfance, de la crèche, du service Périscolaire

Vos élus à votre écoute. Vous pouvez les contacter :

Mairie : 03.21.61.38.00  
mairie.noeux@wanadoo.fr



## Conseiller(e)s Délégué(e)s



**Romain GAYOT**

Conseiller Délégué à la Politique de la Ville et à l'Économie Sociale et Solidaire



**Serge CODEVELLE**

Conseiller Délégué aux Jardins Partagés



**Michel CORGIAT**

Conseiller Délégué à la vie quotidienne, à la sécurité routière et au plan de circulation, à la mise en œuvre et au fonctionnement de la vidéo protection



**Philippe PITEUX**

Conseiller Délégué à la vie associative, aux relations entre la commune et les associations et le suivi des chartes de partenariat



**Philippe CZEPIK**

Conseiller Délégué au service Etat-Civil, aux élections, aux affaires sociales, aux relations avec les foyers logements et au permis de louer



**Christophe DEPLANQUE**

Conseiller Délégué au patriotique et aux questions liées au devoir de mémoire



**Corinne ANTKOWIAK**

Conseillère Déléguée à la vie démocratique, au CMJ et au Conseil des Anciens



**Julie HOBERG**

Conseillère Déléguée à la communication institutionnelle et au développement de la communication numérique



**David LEROUX**

Conseiller Délégué au développement de l'activité sportive, aux événements sportifs et aux établissements recevant du public

## Conseiller(e)s Municipal(e)s



**Sabrina PORQUET**



**Lysiane COUSIN**



**Bernard BOLLIER**



**Murielle Lépine**



**Christine JASKULSKI**



**Dominique POUILLY**



**Stéphane JOLY**



**Sandrine RICART**



**Ludivine LEDÉE**



**Charline BACLET**



**Marjorie NUEZ**



En application de l'article L2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

Les modalités d'application sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal dans un délai de 6 mois à compter de son installation (article L 2121-8 du CGCT). Le Conseil municipal a débattu sur la répartition de la place réservée à cet effet à toutes les listes et cette tribune apparaît désormais dans le bulletin municipal.

### Liste d'opposition

#### « Un nouveau souffle pour Noeux-les-Mines » [2 élus]



Jérôme ANTOCHEWICZ



Grégory GOUILLARD

Ils n'ont pas souhaité s'exprimer.

### Liste d'opposition

#### « Que vive Noeux-les-Mines » [1 élu]



Jean-Pierre BUGZEL

Il n'a pas souhaité s'exprimer.

# Continuité des services

Dès le 23 mars 2020, une distribution de masques à la population par les élus et les services municipaux en porte à porte ou en salle a permis de ventiler gracieusement plus de 30 000 masques. Dans un premier temps ils ont été attribués aux personnes en contact avec les plus fragiles, aux pompiers, soignants, commerçants et ensuite aux habitants qui en faisaient la demande pour raison sanitaire.



Maintien de l'activité du service d'aide à domicile du CCAS et équipement des agents en vélos électriques.



L'accueil des enfants des usagers prioritaires, notamment des soignants, pendant le premier confinement, a été assuré dans le strict respect du protocole sanitaire. La mobilisation du personnel de la petite enfance, de moyens matériels et financiers a permis de maintenir ce service municipal indispensable.

Suite au dossier de demande de dérogation déposé rapidement par la mairie, une réorganisation immédiate du marché d'approvisionnement a été mise en place avec des mesures de sécurité sanitaire.



L'activité des services a été contrainte comme celle des entreprises et administrations du pays. Vous découvrirez au fil de votre lecture que l'action de la municipalité a été continue tant pour vous accompagner, vous informer que pour poursuivre les chantiers et projets lancés par la précédente équipe municipale et la nouvelle. En voici quelques exemples :



Dominique BLONDEL

« La rentrée scolaire s'est bien déroulée grâce à la coordination de la municipalité et des chefs d'établissements. L'application du protocole sanitaire par les équipes pédagogiques a permis à nos enfants de bénéficier d'un enseignement en toute sécurité... »



- Ramassage des encombrants, des dépôts sauvages et des déchets verts.



- Livraison des repas de cantine dans 3 bâtiments aménagés pour accueillir en petits groupes. (Salle des fêtes, CAHL, et la salle Mendès France.)



- Mise en place des mesures sanitaires dans les bâtiments communaux. [ écran de protection en plexiglas, affichages des mesures sanitaires dans la ville, mise en place des mesures de barriérage...]



# Les travaux

Un nouveau parking rue Labarrois a vu le jour en août et a sécurisé la rue, devenue trop étroite par le stationnement automobile. Ce sont 32 places, dont une réservée aux Personnes à Mobilité Réduite, qui permettent ainsi aux riverains et aux usagers de passage de stationner.

L'entreprise Colas s'est chargée de la pose des enrobés. Les places de stationnement sont équipées de grilles filtrantes afin d'absorber les eaux de pluies.



## Parking rue Labarrois

Un second espace de stationnement, rue Sadi Carnot, est également opérationnel depuis cet été.

Composé de 13 places dont une accessible aux personnes porteuses de handicap, il est lui aussi, pourvu d'un revêtement permettant l'infiltration des eaux pluviales.

Le montant des travaux pour les deux parkings s'élève à 270 000 euros.



## Parking rue Sadi Carnot

Réfection de la rue Jean Jaurès : le Département a procédé, du 7 au 16 septembre au renouvellement du tapis de la bande roulante d'une portion de la rue Jean Jaurès comme il le fait régulièrement sur le territoire.



## Rue Jean Jaurès

Réparations de voiries : des milliers de m<sup>2</sup> de chaussées, bordures, trottoirs, caniveaux et stationnement ont été rénovés et mis en sécurité dans 12 rues pour 184 881 euros.



## Fond de Sains



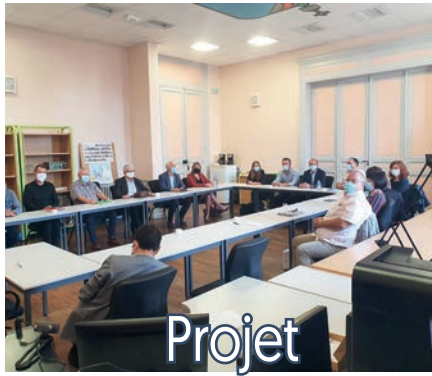
Comme chaque année, pour la sécurité des automobilistes, des cyclistes et des piétons, les services techniques municipaux procèdent à la rénovation des peintures routières. Au total, ce sont plus de 440 passages protégés, bandes de stop ou cédez-le-passage qui sont concernés.



## Cimetière Sainte-Barbe

14 places de stationnement ont été installées devant le cimetière Sainte-Barbe. L'allée principale du cimetière a, quant à elle, été rénovée. Rue du Cameroun, deux ralentisseurs sécurisent maintenant le quartier pour la tranquillité et la sécurité des riverains et des usagers.





## Projet de médiathèque

Le premier comité de pilotage du projet de médiathèque a eu lieu le 22 septembre 2020 en présence des partenaires institutionnels et financiers (Direction Régionale des Affaires Culturelles, Département, Lecture pour Tous, Communauté d'Agglomération, élus et techniciens). Le cadrage des travaux sera affiné par ce comité en fonction du programme fonctionnel qui sera élaboré avec les usagers, les écoles, les associations et les professionnels de la lecture et de la culture. Un cabinet spécialisé accompagnera ces travaux.



### Entretien des bâtiments :

- Réfection des toilettes du centre Brassens, des marches et pose d'un garde - corps.
- Rénovation de bureaux et changement de portes ainsi que des peintures...
- Réparations de toitures et étanchéification de couverture ...

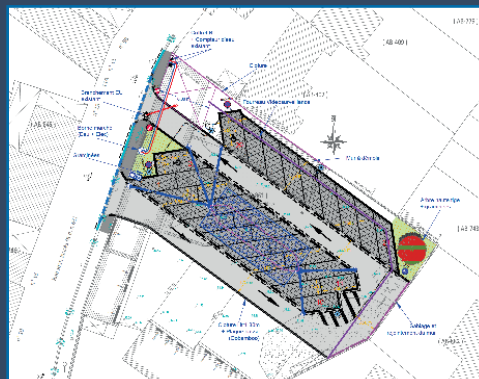
## Nouveau parking en centre ville

Durant l'été, les dépendances dangereuses de l'ancienne ferme Fouquenelle ont été abattues afin de permettre d'ouvrir un nouvel espace public au bénéfice des riverains, des usagers de l'église, des patients des professions médicales du quartier ou encore des visiteurs de la maison de retraite.



## Ferme Fouquenelle

Bientôt, le parking, les WC publics pour les clients et commerçants, le bureau d'accueil, le local technique, les points d'eau permettront la mise aux normes du marché et une réorganisation du placement des marchands et du stationnement place Jean Jaurès.



Pendant le confinement, la façade de la salle annexe a été repeinte. Les marches ont été rénovées pour une mise en conformité et en sécurité du public. Il s'agit là d'un exemple des nombreux chantiers réalisés par les services municipaux pendant les mesures de restriction.



## Ancienne école de musique

Le permis ayant été accordé en mars, les travaux ont débuté sous la maîtrise d'ouvrage de la SAUR qui va y implanter ses nouveaux locaux administratifs (eau potable et assainissement) pour Noeux-les-Mines et des communes voisines pour un budget de 180 000 euros HT. La ville va quant à elle rénover l'étage pour y accueillir des bureaux tertiaires destinés à la location.



# =La Ville durable - Cadre de vie=

## SÉCURITÉ



Dernière réunion en date du groupe partenarial opérationnel (GPO) avec la Police nationale. Ces réunions ponctuelles et récurrentes ont pour but d'échanger des informations sur les causes de troubles. Une enquête de satisfaction sur la police de sécurité du quotidien [ PSQ ] est en cours actuellement en mairie.

Écrivez à cette adresse pour signaler un trouble : [psq-noeux-les-mines@interieur.gouv.fr](mailto:psq-noeux-les-mines@interieur.gouv.fr)

## MOBILITÉ



Nœux-les-Mines ville pilote des multi mobilités. La ville est un territoire test de la Communauté d'Agglomération retenu par un groupe technique dédié à enrichir les modes de transports et optimiser l'information sur ceux-ci. Le groupe mobilités réunit le Département, le SMT AG, Tadao, Transdev, la CABBALR, l'agence d'urbanisme... Collégiens, pistes cyclables, applications, guide de la mobilité, recherche d'emplois, sont autant de thèmes et sujets soumis à sa réflexion.



La première borne électrique publique du parking Coquerelle par la Communauté d'Agglomération est entrée en service le 15 juin. D'après les premiers relevés de sessions de charges, celle-ci est parmi les plus repérées du secteur. Toujours gratuite pour le moment, le tarif s'il est voté, sera délibéré en décembre par la Communauté d'Agglomération. La prochaine sera implantée près de la piscine. Une étude est actuellement en cours pour une localisation près de la gare et dans le haut de Nœux-les-Mines.

## URBANISATION



La ville met en vente 5 lots de terrains à bâtir dont les surfaces vont de 312 à 407 m<sup>2</sup>. Les prix varient selon le m<sup>2</sup> selon la surface et l'orientation. Contactez le service urbanisme de la mairie pour plus d'informations [03.21.61.38.11].

Un des axes majeurs assigné à Nœux-les-Mines par le Programme Local de l'Habitat établi par la Communauté d'Agglomération, est l'augmentation du taux de propriétaires sur la commune. La ville va donc démarrer la création de lotissements. Les phases de création de budgets annexes, d'études de sols et de conception sont terminées. Le premier à sortir de terre sera situé rue du Paradis.

Visite du chantier du lotissement privé du domaine de l'Épée (34 lots, livraison octobre 2020, commercialisation en cours). Détails sur le site de la Ville.





# COMMERCE LOCAL

« Nœux-les-Mines est toujours attractive. Nous avons la chance de pouvoir accéder à de nombreux commerces et services de proximité. Je salue les efforts fournis par nos commerçants pour s'adapter et faire preuve d'initiatives afin de maintenir leur activité et répondre à la fois aux besoins des Nœuxois malgré les contraintes sanitaires. Soutenons-les, en consommant local ! »



Jacques SWITALSKI



## L'hair du temps

Situé au 65 boulevard Douphy, l'Hair du temps est le premier salon de coiffure de Jenny Guilbert. Se faire coiffer chez Jenny, c'est participer à la préservation de l'environnement. Vos cheveux sont récupérés et recyclés soit dans le but d'absorber les hydrocarbures dans les océans, soit utilisés en fertilisants ou en isolants.

Quand se faire coiffer devient un acte militant.



## Glam Coiff

La brasserie, bar à musique «la Diablotine» a ouvert ce 1er octobre dans un cadre entièrement rénové ! À retrouver au 81 rue Nationale.

Contact : 06.06.90.23.60

Un nouveau commerce a ouvert ses portes en centre ville.

Au 128 rue Nationale, «Le petit fruitier» propose des fruits et légumes, ainsi que des produits de crèmerie, pour la plupart issus de producteurs locaux.

Jérémy Tunno vous accueille du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, et les vendredi et samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h



## Le Petit Fruitier

Nœux-les-Mines, partenaire de «Ma boutique à l'essai» adresse ses félicitations à Sophie Vacher qui a bénéficié de ce dispositif et a ainsi ouvert son salon de coiffure GLAM COIFF au 194 Rue Nationale. Un emploi a même été créé. Nœux-les-Mines encourage, soutient et accompagne le commerce local et entrepreneuriat. Contact : 09.54.55.46.97



## La diablotine



# Nouveaux services

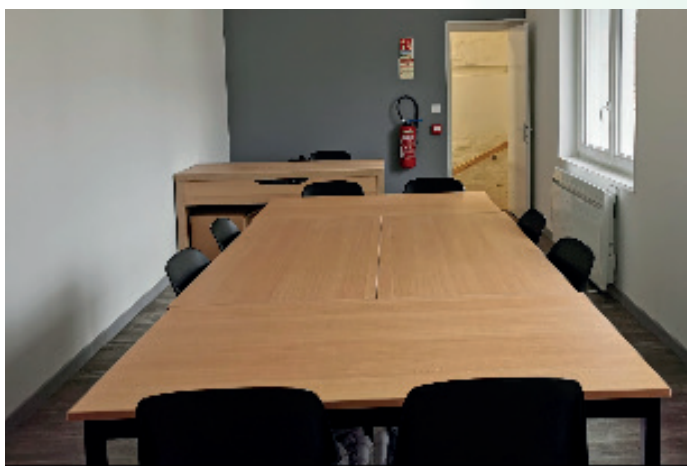
## Le Maison du Citoyen

La Maison du Citoyen, située au 50 rue Léon Blum, est un équipement communal qui a vocation à faire bénéficier les habitants du quartier Terre Noeue du développement numérique.

M. Nicolas Pressé, Médiateur social urbain, vous y accueille dans le cadre de sa mission de prévention, d'animation et d'accompagnement social.



La Maison du Citoyen est entièrement réhabilitée et dotée d'équipements informatiques performants. Cette opération est cofinancée par La ville de Nœux-les-Mines, la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane et le Conseil Régional Hauts-de-France.



## Le Médiateur Urbain



Depuis le 1er septembre 2020, un médiateur social urbain est à votre service.

Vous croiserez Nicolas dans les rues de Nœux-les-Mines, principalement dans les quartiers du n°3, la cité du stade et le fond de Sains, mais aussi au sein de la Maison du Citoyen rue Léon Blum.

Nicolas est un interlocuteur indépendant et neutre qui peut vous aider dans la résolution de conflits de voisinage, incompréhension avec votre bailleur ou les instances municipales...

Il est aussi le porte-parole des actions menées par les acteurs présents dans votre commune.

Disponible, il saura vous écouter et vous accompagner dans vos démarches.

Vous avez une quelconque question. Il saura vous orienter.

Le médiateur est joignable au 06.12.17.59.18.



# Notre Jeunesse



Les règles sanitaires strictes n'ont pas empêché 70 enfants de profiter pleinement des accueils de juillet et d'août.

«Il y a eu beaucoup de grands jeux, c'était génial», Jade.

«Les sorties habituelles en dehors de la commune ne m'ont pas manqué», Pierre, un jeune habitué des centres.

«Je me suis vraiment éclaté durant les 2 mois», ajoute Kévin.

Les parents évoquent quant à eux des accueils très satisfaisants et sont ravis que leurs enfants se soient amusés en toute sécurité. Certes les centres n'étaient pas à l'image de ceux des années précédentes mais les animateurs portent un regard bien plus positif que ce que la situation sanitaire laissait entrevoir. «De l'animation pure» pour certains, «revenir au cœur même du métier» pour d'autres.



« Je tiens à souligner le professionnalisme de l'ensemble du personnel mobilisé : le personnel de direction, d'animation et de restauration, garant durant ces 6 semaines d'un accueil adapté, avec le souci permanent d'une animation de qualité en toute sécurité pour nos enfants.»



Céline GODART





Bientôt 16 ans ?



### Pensez au Recensement à la mairie du domicile.

Le recensement est obligatoire.

Il est à réaliser entre le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant.

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...).

## Accompagnement du Département

### Propulsons !

Le conseil départemental du Pas-de-Calais a créé une plateforme de financement qui accueille des projets d'initiative citoyenne en lien avec l'Économie Sociale et Solidaire, les associations, l'entrepreneuriat engagé...

Contact : [contact@propulsons.org](mailto:contact@propulsons.org)

## Le permis citoyen

Le Permis citoyen, c'est 400 euros pour financer son permis de conduire pour les 15-25 ans qui résident dans le Pas-de-Calais et qui passent leur permis de conduire (la formule "conduite accompagnée" est éligible au dispositif) en contrepartie d'un engagement citoyen bénévole de 35h00 auprès d'une association du Pas-de-Calais. L'organisme d'accueil doit être une association du Pas-de-Calais dans les thématiques suivantes : jeunesse, éducation populaire, culturel, sportif, environnement, caritatif (exemples : les Restos du Cœur, la SPA, le Secours Populaire, Emmaüs, La Croix Rouge Française, etc...).

Plus d'infos : <https://jeunesdu62.fr/Ma-mobilite/Mesure-permis-engagement-citoyen>

## SAC ADOS

Cela s'adresse aux jeunes du Pas-de-Calais qui souhaitent mettre en œuvre un projet de premier départ en vacances en autonomie et en groupe. Aux jeunes de 16 à 25 ans pour des départs en groupe de 2 à 6 personnes, et des séjours d'au moins 4 nuits hors du lieu de résidence habituel.

L'objectif est de faire partir en priorité le public le plus éloigné des vacances ou n'ayant pas l'occasion de partir de manière autonome.

Sac Ados contient une bourse d'aide au départ sous forme de chèques vacances à hauteur de 200 € pour les séjours dans le Pas-de-Calais et 150 € pour toutes les autres destinations.

-Des assurances nominatives : responsabilité civile et rapatriement.

-Un accompagnement par des référents locaux au sein de structures jeunesse conventionnées avec le Département.

Les départs sont possibles toute l'année, pendant et en dehors des périodes de vacances scolaires.

## BAFA

Le Département agit pour la jeunesse et aide les jeunes à passer leur BAFA. Cet été, plus de 350 jeunes ont bénéficié de cette aide. Le Département a donc décidé de la prolonger jusqu'à la fin d'année. Cette mesure BAFA dérogatoire finance les formations en externat ou demi-pensionnaire à hauteur de 150 euros. L'aide de 200 euros pour les formations BAFA en internat et le BAFD est maintenue.

Renseignements : [www.jeunesdu62.fr](http://www.jeunesdu62.fr)

Le conseil départemental du Pas-de-Calais est à votre écoute !

Vous pouvez contacter vos élus :

Karine Gauthier :

Mail : [gauthier.karine@pasdecalais.fr](mailto:gauthier.karine@pasdecalais.fr)

Tél : 03 21 61 38 00

Michel Dagbert :

Mail : [dagbert.michel@pasdecalais.fr](mailto:dagbert.michel@pasdecalais.fr)

Tél : 03 21 63 17 93



# Le dynamisme de nos associations



Le 22 août, l'US Nœux a rassemblé 7 équipes de seniors lors d'un tournoi amical.



Le 22 août, 55 équipes en doublette ont répondu à l'appel de l'Amicale Futsal Club Nœuxois pour un tournoi de pétanque.



Le Patronage Sainte Barbe a réuni, le 29 août dernier, les riverains de la cité Charcot pour une fête des voisins masquée mais toujours conviviale.

Dans un contexte compliqué avec des contraintes fortes, le tissu associatif soutenu par la commune, reste dynamique. Depuis le 1er janvier, pas moins de 9 nouvelles associations ont vu le jour sur Nœux-les-Mines.



Afin de fêter « les 1 an de son tour de France » en vélo, Philippe Lambert et son association ont organisé, le dimanche 30 août, une journée festive.



# Culture en Terril

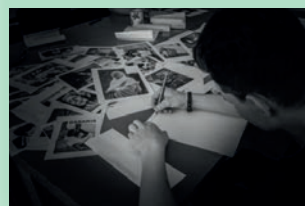
Dans le cadre du projet intitulé «culture en Terril» le Secours Populaire a accueilli deux résidences d'artistes.

La première a eu lieu du 28 juillet au 4 août. La compagnie libre d'esprit qui a fait vivre la culture sous des formes diverses et variées.

Ouverts à tous sans limite d'âge, les ateliers ont rencontré un vif succès auprès des Nœuxois.

Le festival Dehors Dedans fut le deuxième temps fort du grand projet culturel. Il s'est déroulé du 25 septembre 2020 au 4 octobre 2020. Durant neuf jours, les compagnies libre d'esprit et Motra ont fait voyager la culture à Nœux les Mines. Des artistes d'horizons variés ont proposé des spectacles vivants en intérieur et en extérieur.

Cette seconde résidence d'artistes a vu plus de 70 participants apprécier la qualité des interventions artistiques proposées.



Le dernier temps fort de ce projet culturel est fixé du 30 novembre au 6 décembre. Le programme sera bientôt disponible sur la page Facebook du Secours Populaire de Nœux les Mines, sur le site de la compagnie libre d'esprit ou sur le site de la ville.

<https://fr-fr.facebook.com/SECOURSPOPNOEUX/>

# Plume Nœuxoise



La Plume Nœuxoise a pour but de promouvoir une ancienne pratique sportive accessible à tous (de 11 à 90 ans!) qu'est Le Javelot Tir sur cible. Le premier Grand prix de la ville s'est déroulé le 29 Février 2020 à la salle Maistre et ce fut un succès.

Dans le cadre de la politique de la ville, cette association sportive a également animé des ateliers d'initiation et de découverte de ce sport pour les jeunes durant cet été 2020 dans le respect des règles sanitaires.





# == Cérémonies Patriotiques ==

Depuis le début de l'année, les différentes cérémonies patriotiques ont bien eu lieu, mais crise sanitaire oblige, sans public.



Le 1<sup>er</sup> Mai



Le 8 Mai



Cérémonie du Train de Loos



La Déportation



Le 14 Juillet



Guerre d'Algérie



Cérémonies patriotiques célébrées :

Souvenir des Victimes des attentats  
Mercredi 11 Mars

Guerre d'Algérie  
Jeudi 19 Mars

Souvenir des Déportés  
Dimanche 26 Avril

Victoire 39-45  
Vendredi 8 Mai

Mémoire Indochine  
Lundi 8 Juin

Appel Gal de Gaulle  
Jeudi 18 Juin

Fête Nationale  
Mardi 14 Juillet

Crimes racistes  
Mercredi 22 Juillet

Libération Noëx  
Samedi 5 Septembre

Souvenir Harkis  
Vendredi 25 Septembre



# Infos pratiques et légales

## RAPPEL

- Le port du masque est obligatoire pour les personnes âgées de 11 ans et plus sur l'ensemble des zones de stationnement, de parking et voie d'accès appartenant et menant à tout établissement recevant du public, y compris dans les zones d'activité et zones commerciales dans l'ensemble des communes du Département du Pas-de-Calais. Cette disposition est applicable dans un périmètre de 50 mètres autour de chacun des établissements concernés (voir arrêté sur le site Internet de la ville).

- Depuis le 10 septembre et jusqu'au 18 décembre 2020, le port du masque est rendu obligatoire pour toute personne âgée de 11 ans et plus, aux abords des écoles de notre commune et des accueils périscolaires (voir arrêté sur le site Internet de la ville).

- Le port du masque est obligatoire pour les personnes âgées de 11 ans et plus dans les lieux publics clos et en complément des gestes barrières.



## PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

### LE REGISTRE

DES PERSONNES VULNERABLES



Personnes âgées de plus de 65 ans



Personnes dépendantes



Personnes handicapées ou malade à domicile

**INSCRIVEZ VOUS AU**

**C.C.A.S.**

**de la mairie de Noeux-les-mines**

**au 03 21 66 78 22**

**Appels réguliers ou prise de contact E-mail pendant les situations de canicule, de grand froid ou de confinement (covid 19)**

## Prévention des risques inondation du bassin versant de la Lawe

Le dossier est consultable : En mairie

Sur le site internet des services de l'État dans le Pas-de-Calais :  
[www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-majeurs/Plan-de-prevention-des-risques/PPRN-Inondation-en-cours/PPR-de-la-vallee-de-la-lawe](http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-majeurs/Plan-de-prevention-des-risques/PPRN-Inondation-en-cours/PPR-de-la-vallee-de-la-lawe)

sur le registre numérique : <https://www.registre-numerique.fr/ppri-de-la-lawe>



## SOUTIEN ET PROPOSITION D'UNE MENTION AU CONSEIL MUNICIPAL D'OCTOBRE



Les membres du conseil municipal de Nœux-les-Mines tiennent à marquer publiquement leur opposition à la fermeture du site de production de pneumatique Bridgestone de BÉTHUNE.

Présente depuis près de 60 ans, cette entreprise qui compte actuellement 863 salariés, est l'un des plus gros employeurs de la Région. Elle emploie de nombreux Nœuxois à qui le Conseil Municipal assure soutien, attention et œuvre à la mesure de ses moyens pour sa cause légitime.

## Conciliatrice de justice



La conciliatrice de Justice, assermentée, bénévole, nommée par la Cour d'Appel, reprend ses permanences en mairie. Son aide gratuite concerne tout problème de droit privé (conflits de voisinage, litiges entre personnes, problèmes de copropriété, litiges de la consommation...).

Elle recevra tous les quinze jours au C.C.A.S, sur rendez-vous à prendre à l'accueil de la mairie au 03.21.61.38.00.

## Propriétaire ou locataire, faites baisser vos factures d'énergie !

Vous pouvez engager des travaux de rénovation énergétique de votre logement pour un euro ou pour une somme modique (isolation des combles, des caves, des murs, systèmes complets de chauffage...) ! Ne vous lancez pas sans avoir fait le point sur les aides disponibles (isolation, ma prim rénov, Certificats d'Économie d'Énergie aides territoriales...)

Renseignements sur : [www.FAIRE.gouv.fr](http://www.FAIRE.gouv.fr) [08.08.80.07.00], [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr) ou l'espace info énergie de la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane [03.21.61.50.00]

La commune vient d'engager dans une première phase près de 300 000 euros de travaux pour l'isolation de bâtiments municipaux pour 0 euro. Ça fonctionne !

## Distribution du bulletin

Si vous avez appris que l'un de vos proches, amis ou voisin résidant sur la commune n'a pas reçu ou ne reçoit pas régulièrement le bulletin municipal, dites-lui de contacter le standard de la mairie au 03.21.61.38.00.



# Développement économique - Finances

## Noeux-les-Mines vous accueille !



Nous vous parlons régulièrement de l'attractivité retrouvée de notre ville. Vous le constatez vous-même. Parmi les domaines dans lesquels la ville offre un fort potentiel qui ne se traduit pas concrètement dans notre quotidien, il y a le développement économique. En cette rentrée nous avons décidé de vous l'exposer par le biais de cette carte des réserves foncières stratégiques publiques et privées.

## Indice de qualité des comptes Locaux (IQCL)

Cet indice permet une analyse de la qualité comptable, mais surtout de l'évolution de cette qualité sur une période plus ou moins longue.

Si la santé financière de notre ville n'est plus à démontrer depuis 2014, cette note de procédure, délivrée par la Direction Générale des Finances Publiques par l'intermédiaire du comptable public de la collectivité et fixée en août, vous apporte néanmoins un éclairage sur notre maîtrise de la gestion des finances communales. Lors de notre première rencontre avec la nouvelle cheffe du poste comptable de la trésorerie de Hersin-Coupigny, nous avons eu le plaisir d'apprendre que la note de la ville a encore augmenté depuis 2010. Elle était de 10,5. Elle est pour 2019 de 18/20.

## Distributeur automatique de billets Haut-de-Noeux

Depuis sa mise en service il y a un peu plus de deux ans près de l'église Sainte Barbe, le nombre de retraits au distributeur automatique de billets ne cesse de croître. En pleine période de confinement et de développement du paiement sans contact, l'objectif conventionnel de 6275 retraits par trimestre a même été dépassé à notre grande satisfaction. Cela prouve le besoin et l'utilité de la démarche engagée auprès de notre partenaire, le Crédit Agricole.



# État-civil

## Naissances

Nos meilleurs vœux de bienvenue à ...

2019

Martin CLABAUX le 12 octobre - Lucien WAWRZYNSKI le 08 décembre - Julia BOCQUET le 18 décembre - Sasha CAPILLIEZ VERMERSCH le 24 décembre Leelou MASSART LOSSON le 24 Jade VANDERLINDEN le 25 décembre

2020

Samuel DEWASME le 18 mai - Mathéo SZOTT le 20 mai - Tyliann BOULANGER le 18 juin  
Grega CEGLAR le 19 juin - Aaron PATTE le 22 juin - Louis CAYZEELE le 13 juillet  
Jenna SANSON le 15 juillet - Gabriel CLERBOUT le 20 juillet - Kyara DUBRULLE le 10 août  
Fallone PASSEPONT le 25 août - Léo DÜNCKER le 30 août - Anthyme DUPONT le 3 septembre - Anaëlle DELOOR le 14 septembre - Basile BECUWE le 28 septembre  
- Aaron PRESSEZ le 30 septembre

## Décès

Nos sincères condoléances aux proches de ...

2019

Henri LIENARD le 10 décembre - Thérèse CAUMONT le 11 décembre - Elisabeth MOREAU le 13 décembre - Michèle HOUARD le 15 décembre - Julienne DENOEUX le 17 décembre - Claude DEBOSSCHERE le 21 décembre

2020

Monique SOWINSKI le 20 janvier - Kathleen SEBERT le 28 janvier - Sylviane DUMAINIL le 29 janvier - Jacqueline GUYOT le 30 janvier - Félicie LARDET le 5 février - Aristide DANEL le 08 février - Nicole BIDLON le 13 février - Christiane LEPINE le 14 février - Viviane GROUT le 20 février - André GILBERT le 22 février - Jean-Pierre SADY le 25 février - Jean-Pierre STROIWONS le 06 mars - Patrick GUILLEMANT le 12 mars - Daniel VERBRUGGHE le 13 mars - Brigitte TREUILLET le 17 mars - Mireille DELAUTRE le 20 mars - François WYRWA le 21 mars - Stanislas SALA le 26 mars - Georges PORQUET le 28 mars - Yvonne PITEUX le 09 avril - Andrée DURAND le 24 avril - Daniel BASILE le 3 mai - Gérard GLAVIEUX le 5 mai - Isabelle MICHALSKI le 7 mai - Daniel REGNIER le 22 mai - Michel DUCATEZ le 24 mai - Jacques PRED'HOMME le 25 mai - Gisèle TOURTOIS le 25 mai - Nicole HACHE le 28 mai - Josiane BANACH le 7 juin - Madeleine BLASZCZYK le 8 juin - Arlette NOWAK le 8 juin - Francine DEMERVILLE le 14 juin - Renée QUESTE le 18 juin - Patrick DUBIEF le 23 juin - Vincent BOULANGER le 25 juin - Jean-Philippe DEWERDT le 26 juin - Irène JUSZCZAK le 29 juin - Gisèle CREUS le 5 juillet - Marceline GUFFROY le 24 juillet - Bernard FAUVERGUE le 1er août - Alain PRESSÉ le 7 août - Robert COURTIN le 8 août - Marie-Françoise POUILLY le 9 août - Sylvain LEDENT le 10 août - Dany DELVILLE le 20 août - Roland ENDERLIN le 29 août  
- Nicolas DELANNOY le 3 septembre.

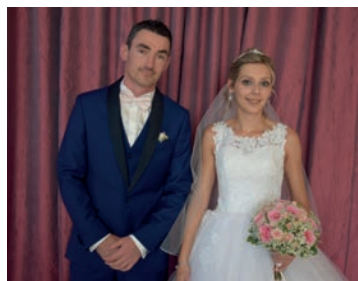




# État-civil

## Mariages

Toutes nos félicitations à ...



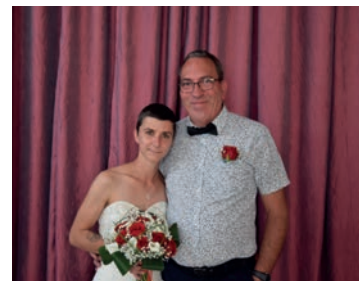
Le 26/10/2019  
DELECOLLE Dominique  
PRUDHOMME Ameline



Le 21/12/2019  
DUFFOSSE Jérôme  
TAFFIN Cécile



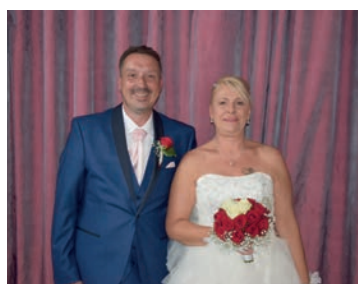
Le 27/06/2020  
MBOUP Serigne  
OVION Marie-noelle



Le 11/07/2020  
RAGUENET Frédéric  
DUBOIS Céline



Le 03/07/2020  
MAGNOLIA Arnaud  
LOONES Sabine



Le 11/07/2020  
MOREL David  
THOREL Sophie



Le 11/07/20  
MICHEL David  
LEPETZ Séverine



Le 18/07/20  
WILLE Arnaud  
MOTTIN Laura



Le 29/08/2020  
TURPAIN Jérôme  
DOLLIER Elodie



Le 05/09/20  
LECOUTRE David  
KELLNER Amandine



Le 26/09/20  
GORACY Fabien  
LEFEBVRE Jennifer



Le 12/09/20  
JONVILLE Régis  
CACCIATORE Amélie



Le 12/09/20  
DESMARETZ Bruno  
CHEVALIER Jocelyne





Il me semblait important de clore ce nouveau bulletin en vous remerciant vous, vous tous qui d'une manière ou d'une autre avez, par un mot, un geste, une attitude, un sourire, un don... soutenu, aidé, accompagné, les plus fragiles d'entre nous, ceux qui en avaient le plus besoin, proches ou bien même voisins...

J'adresse des remerciements appuyés à nos couturières professionnelles d'Isastyl, de l'Univers de la laine et à nos nombreuses couturières bénévoles qui ont fourni gracieusement dans un élan de solidarité sans précédent des milliers de masques pour vous, pour nous.

Merci également à ceux qui ont permis la continuité pédagogique de nos enfants en comblant notamment matériellement la fracture numérique de certaines familles. Merci pour les dons, et la collecte d'ordinateurs, d'écrans, pour les installations à domicile. Grâce à vous, de nombreux élèves de nos écoles ont pu suivre l'enseignement à distance assuré par les enseignants.

Et merci à vous tous pour votre attitude toujours responsable, pour le respect des gestes qui nous protègent tous.

Restons solidaires, restons vigilants afin que tous ensemble nous puissions nous retrouver dans la chaleur et nos valeurs qui nous animent.

